



DOCUMENT DE TRAVAIL

Conseil d'administration

Mardi 12 janvier 2021 / 10h
(Visioconférence)

I. APPROBATION DU RELEVÉ DE DECISIONS DU CA DU 07 OCTOBRE 2020 et du 12 JANVIER 2021

- *Annexe 1 : relevé de décisions du CA en date du 07 octobre 2020 et du 12 janvier 2021*

II. VIE DE L'ASSOCIATION

A) VIE DES INSTANCES

L'Assemblée générale 2021 a approuvé les élections des administrateurs suivants, en remplacement de leurs représentants précédemment nommés pour les personnes morales suivantes :

- Champigny-sur-Marne : M. Henrique RIBEIRO, conseiller municipal délégué au tourisme et au jumelage, succède à M. Sylvain SOLARO
- Plaine Commune : M. André JOACHIM, vice-président en charge de l'implication territoriale, de l'insertion et du tourisme, succède à M. Patrice KONIECZNY
- Champigny-sur-Marne : Mme Catherine BELUZE, cheffe d'agence, Valophis Habitat, succède à Mme Fatima AIT YAKOUB

Le 20 mars 2012, M. André JOACHIM a été nommé sous-préfet de Millau, et par conséquent a démissionné de ses fonctions précédentes. L'élection d'un nouvel élu en tant que vice-président en charge du tourisme, à Plaine Commune, est en attente.

L'Association régionale des cités-jardins d'Île-de-France a actuellement deux postes vacants au sein de son bureau (vice-président et trésorier adjoint) suite aux changements de représentants de la Ville de Champigny-sur-Marne et de Plaine Commune.

➔ **Le Conseil d'administration élisant en son sein les membres du Bureau, il est proposé aux administrateurs :**

- **L'élection de M. Henrique RIBEIRO en tant que 2nd Vice-Président de l'Association régionale des cités-jardins**

B) VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE

Le contrat de Charlotte GEAI en tant que volontaire en service civique chargée de la médiation et du développement des publics se termine le 07 juin 2021.

- ➔ **L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France ayant l'agrément pour 3 ans (2020 à 2022), il est proposé de recruter un nouveau volontaire pour une durée de 7 mois (mi-juin – mi-décembre), selon la fiche de mission déjà établie.**

Charlotte GEAI souhaite poursuivre en tant que bénévole sur deux projets qu'elle a suivis :

- La réalisation d'une exposition pour les 100 ans de la cité-jardin de Stains, dans le cadre d'un projet Street-Art mené par la Ville de Stains pour les Journées européennes du patrimoine
- La réalisation des entretiens sur le projet de mémoires des habitants de la cité-jardin de la Poudrerie

- ➔ **Il est demandé aux administrateurs de rendre leur avis sur cette demande**

III. POINT SUR LES SOLLICITATIONS (ADHESIONS, PARTENARIATS, AUTRES)

A) DEMANDES D'ADHESIONS

L'Association les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins et l'AORIF ont fait part de leur souhait d'adhérer à l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France, au titre du collège n.2.

La demande de l'AORIF a été effectuée par voie de courrier, par la directrice par intérim Laura Schmitlin, au président de l'association. L'AORIF rassemble les organismes franciliens de logement social (OPH, ESH, Coopérative d'HLM et Sacicap). Elle est l'association régionale HLM Ile-de-France, membre de la Fédération nationale des associations régionales (FNAR) et du mouvement national l'Union sociale pour l'habitat (USH). L'adhésion de l'AORIF s'inscrirait dans le collège n.2, au titre des « associations, fondations et instituts d'enseignement supérieur », soit 150 € / an.

- *Annexe 2 : courrier de Mme Schmitlin en date du 06 avril 2021*

L'Association les Amis de l'histoire et du patrimoine de Paris-Jardins (Draveil) a exprimé son intention d'adhésion par voie de mail. Elle a pour objet la « recherche et publication d'éléments historiques ; mise en valeur et protection de la cité coopération Paris-Jardins et de son domaine et toute activité culturelle ». Cette adhésion s'inscrirait dans le collège n.2, au titre des « associations d'habitants », soit 30 € / an. Il s'agirait de la première adhésion en Essonne.

- ➔ **Il est demandé aux administrateurs de délibérer sur ces deux demandes d'adhésions.**

B) PROPOSITIONS DE PARTENARIATS

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a été sollicitée par la Fondation du patrimoine, en vue d'un partenariat entre les deux structures. Une entrevue en visioconférence est programmée avec le Vice-Président de l'association, mardi 18 mai.

- *Annexe 3 : compte-rendu de réunion avec le délégué régional Ile-de-France.*

C) SOLLICITATIONS

Article revue Sites & Monuments

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France a été sollicitée par la revue *Sites & Monuments* pour un article entre 20 et 37.000 signes, soit d'une longueur de 10 à 15 pages, à rendre pour la mi-juin.

Compte-tenu des délais restreints et de la longueur de l'article attendu, il est proposé de répartir entre les adhérents la rédaction de l'article. Proposition de co-écriture (sous réserve de l'accord des auteurs envisagés) :

1. *Concept de la cité-jardin* : Ginette Baty-Tornikian (2 p.)
2. *Son application à l'Ile-de-France* : Benoît Pouvreau (2 p.)
3. *Spécificités architecturales et/ou urbanistiques* : Laurent Coudroy de Lille ou Vanessa Fernandez (1 p.)
4. *La dimension paysagère* : Bernadette Blanchon (1 p.)
5. *Le point de vue des habitants* : Marie-Pierre Deguillaume (2 p.)
6. *La question des réhabilitations* : Seine-Saint-Denis habitat (2 p.)
7. *L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France* : Milena Crespo (2 p.)
 - a. *Présentation générale*
 - b. *Focus sur des actions* : ouvrage/expo, label, Printemps des cités-jardins, colloque
8. *Un rayonnement régional et un ancrage local* : les actions des adhérents (2 p.)
 - a. *Appartement patrimonial MUS* : Marie-Pierre Deguillaume
 - b. *Politique VPAH Plaine Commune* : Charlotte Saint-Jean
 - c. *Un point de vue bailleur (apport de l'association, du label, etc...)* : Hauts-de-Seine Habitat

Autres sollicitations

L'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France est régulièrement sollicitée par plusieurs typologies d'acteurs :

- Les start-up qui développent des produits touristiques et démarchent sur le territoire francilien, notamment auprès des collectivités (Flashback, Les Cultiveuses)

Les Cultiveuses : est un studio de création lancé en janvier 2021 autour de la création de médiation ou d'événementiel culturels adaptés aux besoins des partenaires, ainsi que la possibilité de son animation. Les Cultiveuses travaillent cette année avec le CDT93 à des balades virtuelles, et avec la Ville d'Épinay-sur-Seine sur la mise en place de jeux de piste.

Flashback : entreprise lancée en 2021 proposant des bornes audios (avec un QR Code à flasher, sans besoin d'application) pour « rendre accessible à tous l'histoire du patrimoine qui nous entoure ». Flashback a également sollicité la ville de Suresnes et Plaine Commune.

- Les journalistes
- Les étudiants : demande de stage et recherches pour des mémoires

Actuellement, un étudiante en M1 Histoire de l'Art, Université Paris Nanterre pour un mémoire sur le mobilier intérieur en 1930 des cités-jardins qui s'est finalement transformé en mémoire sur la valorisation du patrimoine des cités-jardins d'Ile-de-France.

Début d'année 2021 : des étudiants en licence Pro ECOPUR, licence professionnelle en écopaysage végétal urbain, Ecole Du Breui, ont réalisé une étude sur la population de la cité-jardin de Stains basée sur les recensements INSEE.

2020 : une étudiante en Master 2 Architectures et ses territoires, Université Paris-Saclay (à Saint-Quentin-en-Yvelines), pour un mémoire de recherche sur l'architecte Hector Caignart de Mailly et plus précisément sur les cités-jardins d'Athis-Mons et la cité-jardin détruite, rue Saint-Nicolas, à Versailles.

- Les enseignants-chercheurs extérieurs à l'association

Le 3 mai 2021, l'animatrice a été sollicitée par Mme Djament Tran, maître de conférences à l'université de Strasbourg, membre de l'UMR Sage et associée à l'EIREST, ayant travaillé auparavant avec Maud Baccara, Charlotte Saint-Jean et Sébastien Jacquot sur la patrimonialisation de la cité-jardin de Stains par Plaine Commune. Mme Djament souhaiterait reprendre son travail de terrain et dans ce cadre souhaiterait un rendez-vous portant sur la cité-jardin de Stains et sur l'association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France.

➔ **Il est demandé aux administrateurs comment répondre à ces sollicitations afin de pouvoir systématiser le traitement de ces sollicitations. Il est ainsi proposé :**

- Pour les start-up : l'association peut se faire le relai sans être partie prenante. En auquel cas, comment et auprès de qui relayer ?
- Pour les journalistes : l'animatrice peut soumettre au Conseil d'administration les propositions et réaliser les interviews sous condition de pouvoir relire avant publication
- Pour les étudiants : transférer les demandes de stage à tous les adhérents ? Pour les mémoires, l'animatrice peut recevoir les étudiants et les réorienter vers d'autres adhérents selon le thème de la recherche. La difficulté actuelle est l'absence de retour et de suivi après ces entrevues. Ces sollicitations ne seraient-elles pas l'occasion de susciter de nouvelles adhésions d'universités ?
- Pour les enseignants-chercheurs : l'animatrice peut recevoir les enseignants-chercheurs. Les documents internes à l'association ne doivent pas être transmis. Demander une relecture ?

IV. POINT SUR LES ACTIONS 2021 EN COURS

A) PRINTEMPS DES CITES-JARDINS 2021

Pour les 10 ans du Printemps des cités-jardins, 34 initiatives ont été organisées avec l'ensemble des partenaires et des adhérents de l'associations. Il s'agit de la programmation la plus importante de cet événement annuel.

Pour la première fois, la programmation a été ouverte à l'échelle nationale en intégrant les villes qui participeront au colloque sur les cités-jardins en 2022 : villes de Strasbourg et de Saint-Brieuc, Métropole Rouen Normandie et le CAUE du Nord (sur la commune de Lomme). La Ville de Pessac

(Cité Frugès, Le Corbusier) n'a pas pu participer cette année mais souhaiterait intégrer la programmation du Printemps des cités-jardins en 2022.

➤ *Annexe 4 : tableau de programmation*

En terme de communication, au-delà des adhérents, la programmation sera annoncée dans l'agenda du prochain numéro de la revue *D'architectures*.

B) PROJET RECUEIL DE MEMOIRES, CITE-JARDIN DE LA POWDRERIE

Dans un contexte de renouvellement de la cité-jardin avec une réhabilitation conséquente, l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France travaille actuellement à un projet de recueil de mémoires et de témoignages des habitants de ce quartier.

Ce projet a été soumis à l'approbation du Conseil d'administration de janvier 2021 et voté par l'Assemblée générale de février 2021 dans le plan d'actions 2021. Un comité technique a été établi au sein de l'association pour suivre ce projet.

Afin de se dissocier du processus de présentation du projet de réhabilitation aux locataires par Seine-Saint-Denis habitat et la Ville, ce projet sera centré sur la mémoire des lieux et débutera avec les anciens habitants. Les locataires actuels seront interviewés dans la période entre l'acceptation du projet de réhabilitation (vote) et le début des travaux.

C) COMMISSIONS THEMATIQUES

Commission thématique « Valorisation-Promotion » : deux réunions. Travail sur une mallette pédagogique numérique (qui est entrain de prendre la forme d'avantage d'un dossier pédagogique avec des activités).

Commission thématique « Préservation-Rénovation » : **M. Christophe LIEVIN souhaite passer la main du pilotage de cette commission.**

➔ **Compte-tenu de la difficulté pour l'animatrice de mener les deux commissions simultanément chaque année, aux côtés des autres projets de l'association, il est proposé que les commissions travaillent de manière bi-annuelle, en alternance.**

Création d'une troisième commission ?

Dans la continuité du travail mené pour le projet de recueil de mémoires dans la cité-jardins de la Poudrerie, la Secrétaire de l'association, évoque la possibilité de créer une troisième commission « Habitants », centrée sur les projets en lien avec les habitants et les projets de recueil de mémoires.

Le Secrétaire adjoint a quant à lui évoqué une commission « Recherche » permettant de monter des projets de recherche, avec des financements et des appels de fonds sur la question des cités-jardins. Cette commission pourrait également prendre en charge les projets autour de la mémoire des habitants.

D) PREPARATION DU COLLOQUE INTERNATIONAL

Le comité d'organisation / comité scientifique restreint du colloque continue de se réunir régulièrement. Tous les auteurs qui avaient été sélectionnés à l'issue de l'appel à communication ont renouveler leur engagement, suite au report du colloque, à la fois pour le rendu d'un article et pour leur présence le jour du colloque.

Des table-rondes sont en cours d'élaboration pour l'item « Préservation » et l'item « Habiter et vivre ». La prochaine échéance est le rendu d'une première version des articles pour la publication aux éditions Parenthèses, attendue pour le 30 juin 2021.

➤ *Annexe 5 : pré-programme du colloque actualisé*

E) ACTIONS LOCALES

- Réouverture du local à Stains
- Réalisation de visites guidées essentiellement pour les scolaires
- Travail avec la Ville de Stains et Seine-Saint-Denis habitat à un projet de Street-Art et d'exposition sur les 100 ans de la cité-jardin pour les Journées européennes du patrimoine (souhait de Charlotte de continuer en tant que bénévole sur ce projet)
- Démarrage du projet « Contrat de ville » et des actions au rucher

V. QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

A) COTISATIONS 2021

14 cotisations d'adhérent – personne morale ont été reçues ; 2 sont en cours d'instruction sur Chorus Pro. 10 cotisations d'adhérent – personne morale sont en attente. Les structures ont été relancées par l'animatrice de l'association le 14 mai 2021.

Adhésions individuelles : actuellement 280 € dont 190 € via HelloAsso

B) RECETTES ET DEPENSES

Comptes :

Compte courant : 22 010,07 €

Livret A : 70 932,62 €

Recettes

Régularisation dépôt-vente :

- Office de tourisme : 185.58 €
- Boutique Pointcarré : 48 €

Une visite de la cité-jardin de Stains pour l'association Arts au Jardin : 90 €

Dépôt espèces (caisse), le 07/04/2021 : 680 €

Mise en place de dépôt-vente au local « Mémoires de cité-jardin » :

- miel de l'Ecole des abeilles : 5 € dont 1 € de bénéfice et 4€ pour le prestataire

- ouvrages *Kiko et Kululu* : 14.90 € TTC avec une marge de 30% pour le vendeur, soit bénéfice de 4.47 €

Factures à venir

- Mise en place d'un abonnement à un outil de maintenance et de sécurité du site internet (Manage WP : 2€ / mois)
- Financement des actions du Contrat de ville (subvention 2021 : 3000 €)
- Rehaussement palissade rucher de 20 cm (à prix-coûtant par l'association A l'Ecole des abeilles de la Butte-Pinson)
- Changement écran téléphone portable association
- Equiper le local de stores côté bureaux

VI. ACTUALITES DES ADHERENTS

Seine-Saint-Denis habitat : ont été nominés aux Victoires du paysage 2020 pour la réhabilitation des cœurs d'îlots de la cité-jardin de Stains. Le lauréat sera connu lors de la cérémonie officielle de remise du prix, le 20 mai 2021.

IREST / Panthéon Sorbonne : deux étudiants en Master réalisent des mémoires sur les cités-jardins

MUS – Musée d'Histoire Urbaine et Sociale de Suresnes : l'exposition *C'est du propre ! L'hygiène et la ville* depuis le XIXème siècle a été prolongée jusqu'au 3 octobre 2021.